

LIDL S'ENGAGE

• CHARTE D'ENGAGEMENTS •

RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC CDC BIODIVERSITÉ ET L'OPIE



CDC BIODIVERSITÉ |



AMÉNAGEMENTS SUPPORTS DE BIODIVERSITÉ

- 1 - Prendre en compte les **conditions environnementales** et climatiques locales pour la conception des aménagements paysagers.
- 2 - Prendre en compte les **trames verte, bleue, noire et brune** et contribuer à leur fonctionnalité pour tout nouveau projet paysager.
- 3 - **Préserver et améliorer** les qualités écologiques des sites préexistants (végétation, sol, zones humides), avant de chercher à planter de nouveaux végétaux.
- 4 - Systématiser la présence des **3 strates** (herbacée, arbustive et arborée) dans tous les espaces où cela est possible, caractérisant ainsi une densité végétale importante et l'absence généralisée de sols nus.
- 5 - Remplacer progressivement les végétaux présents par des **espèces végétales adaptées aux conditions pédologiques, écologiques et climatiques locales**.
- 6 - Planter **5 espèces végétales par strate** lors du renouvellement des espaces.
- 7 - Intégrer des **aménagements naturels pour la faune** (tas de bois mort, pierriers) là où cela est **possible**, et artificiels (nichoirs) là où cela est **nécessaire**.
- 8 - Installer des **clôtures perméables** facilitant le déplacement de la faune sur les espaces le permettant.
- 9 - **Adapter les pratiques et périodes d'entretien** des espaces paysagers selon les enjeux écologiques locaux.
- 10 - **Limiter au maximum l'arrosage** des espaces verts, et le supprimer en période de sécheresse en acceptant le jaunissement des prairies et pelouses.
- 11 - Remplacer les produits phytosanitaires, désormais interdits, par des **alternatives écologiques favorables** à la biodiversité (plantes couvre-sol, paillage, etc.)
- 12 - **Remplacer le paillage minéral par du paillage organique** sur les espaces où cela est possible (en réponse aux besoins des végétaux locaux et selon les conditions climatiques).
- 13 - Mettre en place un **protocole de lutte contre les espèces exotiques envahissantes**.

AMÉNAGEMENTS AUTONOMES ET ÉCONOMES

- 14 - Lutter contre les **îlots de chaleur** en augmentant le nombre de places de stationnement ombragées.
- 15 - Augmenter dès que possible le nombre de **places perméables** à l'occasion de la réfection des parkings.
- 16 - Planter et semer des **espèces végétales adaptées aux enjeux climatiques et de santé publique** (chaleur, inondations, alimentation), et aux besoins de la faune.
- 17 - Rediriger les **eaux pluviales** vers les espaces verts plutôt que dans les réseaux urbains.
- 18 - **Valoriser 100 % des déchets verts** sur site ou par des filières locales : fertilisant, paillage, tas de bois...

AMÉNAGEMENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION

- 19 - Organiser, pour les salariés, une **journée annuelle** de sensibilisation sur le thème de la biodiversité.
- 20 - Formaliser, dans les **contrats**, le nécessaire engagement dans une **démarche vertueuse pour la biodiversité** des entreprises de gestion des espaces verts.
- 21 - Accompagner toute nouvelle installation en faveur de la biodiversité d'un **panneau pédagogique**, à destination de nos clients et de nos salariés.



Matthieu FRECHON
DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

